

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 27 décembre 2017

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 11, 12 et 13 décembre 2017

2017 V.339 Vœu relatif à la création d'un appel à projets pédagogiques innovants dans les établissements parisiens

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Considérant que la réussite éducative de tous les élèves est l'objectif central du projet éducatif porté par la Ville de Paris,

Considérant que la lutte contre le décrochage scolaire est une des priorités affirmées de la Maire de Paris,

Considérant le rôle des établissements scolaires publics qui développent des approches pédagogiques et des projets d'établissement innovants pour lutter contre l'échec scolaire et prévenir le décrochage scolaire,

Considérant la mise en place par l'académie de Paris d'un appel à projets innovants dans le premier et le second degré, lancé en février 2017 par la Cellule Académique Recherche Développement Expérimentation de Paris (CARDIE) pour l'année scolaire 2017-2018, participant à la rénovation des pratiques pédagogiques,

Considérant le soutien apporté par la Ville de Paris à cette initiative, formalisé par une convention conclue avec l'académie de Paris, qui prévoit, en complément des crédits apportés par l'Éducation nationale, un engagement de la Ville de Paris à contribuer au financement de ces' projets innovants,

Considérant que ces projets, pourraient après bilan, être repris et développés dans d'autres établissements,

Le Conseil de Paris émet le vœu que:

Un bilan de ces projets innovants soit communiqué à la fin de l'année scolaire 2017-2018,

Que la Ville poursuive sa collaboration avec l'Éducation Nationale et la CARDIE pour l'année scolaire 2018-2019 si le bilan est positif,

Que l'inscription des crédits nécessaires à la contribution financière de la Ville soit examinée lors du prochain budget, voire le cas échéant courant 2018 si le dispositif est reconduit pour l'année scolaire 2018-2019.